

16^{Ème} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Palais des Nations Genève

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU
CANADA

26/04/2013

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

En 2009 lors de son premier examen par le Groupe de travail de l'EPU, le Canada avait accepté un nombre important des recommandations qui lui avait été faite dans le cadre de l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays. Cette première étape traduisait déjà la volonté du pays à coopérer pleinement avec ce mécanisme du Conseil, qui ce poursuit aujourd'hui.

Le Burkina Faso félicite le Canada pour les efforts entamés depuis lors, pour garantir les droits humains et note en particuliers ceux réalisés dans le domaine de la protection et de l'intégration des peuples autochtones. Ma délégation l'encourage à poursuivre ces efforts dans ce sens notamment dans la mise en œuvre des différents accords y relatifs.

Ma délégation salue également la poursuite par le Canada, de son processus de ratification d'instruments internationaux relatifs aux droits humains, ainsi que l'ensemble des mesures législatives prises, en particulier la réforme du

droit criminel à travers les modifications apportées au Code criminel.

Le Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes adopté en 2012 par le Canada est aussi un acquis considérable dans le renforcement de la lutte contre cette pratique attentatoire à la dignité humaine.

Le Burkina Faso souhaite plein succès au Canada dans la poursuite de la mise en œuvre de ses recommandations et lui

-recommande enfin, de ratifier les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels il n'est pas encore partie.

Je vous remercie